

Nr	Name	Localité	Etat	Date
01	Modification du PAG/PAP-QE "Remesfeld" (N/REF. 27C/020/2020, PAP QE 18861/27C)	Imbringen	approuvé	11.12.2020
02	Modification du PAG/PAP-QE "Uewent Terens" (N/REF. 27C/021/2020, PAP-QE 18919/27C)	Beidweiler	approuvé	01.07.2021
03	Adaptation du PAG/PAP-QE "Groebierg" (N/REF. 27C/017/2017, PAP-QE 18021/27C; Judgement N°42067)	Gonderange	approuvé	31.01.2022
04	Modification du PAG/PAP-QE "BEP/Stationnement" (N/REF. 27C/022/2021, PAP-QE 19169/27C)	Junglinster, Eschweiler	approuvé	27.04.2022
05	Modification du PAG "Château d'Eisenborn" (N/REF. 27C/023/2021)	Eisenborn	approuvé	16.08.2022
06	Modification du PAG "Rue du Cimetière" (N/REF. 27C/025/2022, PAP-QE 19428/27C)	Godbrange	approuvé	26.07.2023
07	Modification du PAG "Patrimoine" (N/REF. 27C/026/2023, PAP-QE 19585/27C)	plusieurs localités	approuvé	04.03.2024

PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL- PAG

(SELON REGLEMENT GRAND-DUCAL DU 25.10.2004/
(selon partie écrite du PAG de la Commune)

Délimitation du degré d'utilisation du sol
 Délimitation de la zone verte

ZONES DE BASE

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées

Zone d'habitation	Zone verte
HAB-1 zone d'habitation 1	AGR Zone agricole
HAB-2 zone d'habitation 2	FOR Zone forestière
Zones mixtes	PARC Zone de parc public et de parc privé
MX-V zone mixte villageoise	VER Zone de verdure
MX-VG zone mixte villageoise - Gehaansraich	
MX-R zone mixte rurale	
BEP: Zone de bâtiments et d'équipements publics	
BEP-A Zone de bâtiments et d'équipements publics - infrastructure technique	
BEP-CH Zone de bâtiments et d'équipements publics - cimetière	
BEP-J Zone de bâtiments et d'équipements publics - aire de jeux	
BEP-EP Zone de bâtiments et d'équipements publics - espace vert public	
BEP-P Zone de bâtiments et d'équipements publics - parking public	
Zones d'activités	
ECO-1 zone d'activités économiques communale type 1	
ECO-2 zone d'activités économiques communale type 2	
COM: Zone commerciale	
Zones de sport et de loisir	
REC zone de sport et de loisir	
REC-2 zone de sport et de loisir-2	
RFD Zone spéciale "radiodiffusion / télévision"	
JAR Zone de jardins familiaux	

ZONES SUPERPOSEES

ZP Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
ZD Zone d'aménagement différé
ZUP Zone d'urbanisation prioritaire

Zone de servitude "urbanisation"

IP zone de servitude "urbanisation" - IP - Intégration paysagère
CV zone de servitude "urbanisation" - CV - coulée verte
ES zone de servitude "urbanisation" - ES - Etude sol
EP zone de servitude "urbanisation" - EP - Protection d'eau
PE-ab zone de servitude "urbanisation" - PE-ab - Parking écologique autobus
PE-v zone de servitude "urbanisation" - PE-v - Parking écologique voiture
CE zone de servitude "urbanisation" - CE - Cours d'eau
na zone de servitude "urbanisation" - na - non aedificandi

Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"

	couloir pour projets de canalisation pour eaux usées
	couloir pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales

Secteur et éléments protégés d'intérêt communal

SC	secteur protégé de type "environnement construit"
C	construction à conserver
P	petit patrimoine à conserver
	alignement d'une construction à préserver
	gabarit d'une construction existante à préserver
ZB	Zone de bruit

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques - à titre indicatif :

A	à l'aménagement du territoire
T	projets du plan directeur sectoriel "transports"
P	à la protection de la nature et des ressources naturelles
N2000	NATURA 2000 FFH (09.2015)
N2000O	NATURA 2000 oiseaux (09.2015)
RN	réserve naturelle
M	à la protection des sites et monuments nationaux
G	à la gestion de l'eau
ZPE	zone de protection d'eau potable/provisoire
ZIN10	zone inondable HQ 10
ZIN100	zone inondable HQ 100
ZINEXT	zone inondable HQ extrême
R	aux réseaux d'infrastructures de transport national

Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain - à titre indicatif

P Plan d'aménagement particulier dûment approuvé (à titre indicatif)

P12245 N° du plan d'aménagement particulier dûment approuvé (à titre indicatif)

Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles - à titre indicatif et non exhaustif

B	Biotope (article 17)
H	Habitat d'espèce protégée et/ou habitat essentiel (article 20)
H20	Habitat d'espèce protégée et/ou habitat essentiel (articles 17 et/ou 20)
C	von CEF-(continuous ecological functionality)-Maßnahmen betroffene Fläche
A	CEF-Areal (Ausgleichsfläche)

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Dénomination du nouveau quartier			
COS	max.	CUS	max.
CSS	max.	DL	max.

FOND DE PLAN

PLAN CADASTRAL NUMERISE
PCN 2017 - ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE_VERSION 2017

	BATIMENT EXISTANT
	LIMITE PARCELLAIRE
	N° DE PARCELLE
	LIMITE DU TERRITOIRE COMMUNAL
	TOPONYME

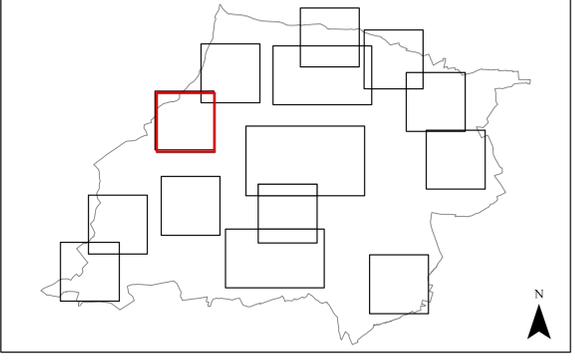
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

BD-TOPO
PCN 2017 - ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE_VERSION 2017

	BATIMENT EXISTANT
	BD-L-TC2001_1998 - ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE_VERSION 1998
	COURS D'EAU / RIVIERE / RUISSEAU
	ETANG / SURFACE HYDROGRAPHIQUE
	LIGNE ELECTRIQUE

ORTHOPHOTOS 2004 / ORTSBEGEHUNG DM / PAP

	BATIMENT EXISTANT (ORTHOPHOTOS)
	BATIMENT EXISTANT (ORTSBEGEHUNG DM)
	BATIMENT DEMOLI (ORTSBEGEHUNG DM)
	NOUVEAU PARCELLAIRE (PAP EN COURS DE PROCEDURE / PAP APPROUVE)
	NOUVELLE VOIRIE



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA COMMUNE DE JUNGLINSTER

MAITRE D'OUVRAGE ADMINISTRATION COMMUNALE DE JUNGLINSTER 12, RUE DE BOURGLINSTER I-6112 JUNGLINSTER LUXEMBOURG TELEPHONE 787272-1 TELECOPIE 788319		DATE/SIGNATURE
MAITRES D'OEUVRE Dewey Muller Partnerschaft mdB Architekten Stadtplaner 158, BD GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE L-1331 LUXEMBOURG LUXEMBOURG TELEPHONE 263 858 50 TELECOPIE 263 858 50		DATE/SIGNATURE
zimplan s.à.r.l. Urbanisme & Aménagement du Territoire 4 RUE ALBERT SIMON L-5315 CONTERN LUXEMBOURG TELEPHONE 26452856		DATE/SIGNATURE
COMMISSION D'AMENAGEMENT		
CONSEIL COMMUNAL		
MINISTRE DE L'INTERIEUR		
MODIFICATIONS		
c		
b	04.03.24	VKS
a	26.01.18	FH
INDICE	DATE	NOM
DESCRIPTIONS DES MODIFICATIONS		
PHASE DE PLANIFICATION		ECHELLE
APPROBATION		1:2.500
OBJET		
PARTIE GRAPHIQUE - PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL		
VERSION COORDONNEE APPROUVEE		
LOCALITE DE ALLTINSTER		
version du 26 janvier 2018 votée par le Conseil communal modifiée suite aux réclamations déclarées fondées par la décision du ministre du 23 août 2018		
	NOM	DATE
DESS.	FH	12.05.2017
CONTR.		
RESP.		
	N° PROJET	N° PLAN
	1203	G-JUN-01
		FORMAT 97,5 / 59,4 CM
		INDICE
		b